



VERSAILLES

Compte rendu de la réunion plénière du conseil de quartier de Montreuil du lundi 15 mai 2023

En présence de :

Philippe Pain, Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine et aux commissions de sécurité,
Emmanuelle de Crépy, Adjointe au maire déléguée à la culture et à la concertation,
Brigitte Chaudron, Conseillère municipale, Présidente du Conseil de quartier,
Christophe Cluzel, Conseiller municipal, Vice-président du Conseil de quartier,
Audrey Kantapareddy, Directrice la Maison de quartier Vauban Montreuil.
La secrétaire de séance est Michèle Le Provost, Conseillère du quartier.

Introduction et présentation des intervenants

Brigitte Chaudron ouvre la séance à 19h et présente les deux intervenants. Suite à ces deux interventions, un point sera fait sur le travail de la Commission Sociale du Conseil de quartier.

I - Intervention de Philippe Pain, Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine et à la sécurité

Selon le tableau PowerPoint joint, Philippe Pain nous présente la répartition des compétences de la gestion de la propreté urbaine entre la ville et la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

Concernant la collecte des déchets ménagers et du tri, ce sont les services de Versailles Grand Parc qui gèrent.

Le service propreté urbaine et sécurité de Versailles est composé de 70 personnes qui interviennent sept jours sur sept. Il y a une nouvelle directrice depuis deux ans.

Ce service a en charge la collecte des déchets dans les corbeilles de rue et dépôts sauvages de moins de 2m³

Les poubelles de rues sont vidées par le service propreté de la Ville.

En cas de dépôts sauvages ou de dépôts de sacs les mauvais jours, le service envoie des lettres de rappel puis des amendes aux contrevenants soit 98 € en cas de récidive

Cependant le service a également un rôle pédagogique, via sa médiatrice.

Le service propreté incite les fumeurs à utiliser les corbeilles de rue équipées de cercles métalliques pour éteindre et récolter les mégots. Ces corbeilles sont installées principalement auprès des gares, des lycées et des établissements d'enseignement supérieur où les fumeurs sont les plus nombreux. Des cendriers de poche sont distribués gratuitement par la Ville et cette distribution va se généraliser auprès des buralistes.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Brigitte Chaudron et Christophe Cluzel

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Philippe Pain insiste sur la nécessité de bien trier les ordures ménagères et de nombreuses questions sont posées par les Conseillers. Ainsi Philippe Pain propose au Conseil de quartier une visite du centre de tri de Thiverval Grignon Plaisir géré par le SIdompe pour mieux comprendre l'intérêt pour la collectivité d'adopter les bons gestes de tri et faciliter le recyclage.

Le tri des déchets a commencé en 1995 à Versailles et ce qui coûte le plus cher, c'est la collecte et le traitement. Le centre de tri de Thiverval Grignon permet de chauffer près de 5000 logements sur PLAISIR grâce à la valorisation de l'incinération des déchets.

Actuellement un bureaux d'études travaille avec Versailles Grand Parc sur la question d'une solution de tri des bio déchets (restes alimentaires dans l'assiette) et à leurs valorisations, par exemple la méthanisation. A compter de janvier 2024 obligation pour les villes de trouver des solutions pour permettre aux habitants de trier les bio-déchets.

Quelques chiffres comparatifs :

Taxe ordures ménagères :

Communauté d'agglo Versailles Grand Parc : 5,39%

En France/habitants / 1 à 2 tonnes de déchets

Versailles Grand Parc collecte pour ses 18 communes environ 30 mille tonnes de déchets par an dont 23 mille tonnes d'ordures ménagères. Les déchets plastiques et papier sont triés au centre de tri et ensuite revendus aux industriels du recyclage, ceci est une recette pour les communes adhérentes au SIdompe.

II - Intervention d'Emmanuelle de Crépy, Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Concertation, Conseillère communautaire Versailles Grand Parc.

Volet Culture

François de Mazières, précédemment à son mandat de Maire, était adjoint à la culture et il a notamment créé le Mois Molière dont la première édition date de 1996. Il en est le directeur artistique.

La politique culturelle du maire et de l'équipe s'articule autour de plusieurs principes.

Il s'agit d'une culture pour tous et partout. La première idée est donc de rendre la culture accessible à tous les publics, y compris nos anciens dans les Ephad, les pensionnaires de la prison des femmes, les personnes moins favorisées et éloignées de la culture, les personnes handicapées dans tous les quartiers de la Ville et à des coûts modestes voire la gratuité.

Le deuxième principe est de respecter et d'associer le patrimoine et la culture ; le mois Molière ce sont des reprises mais également des créations pour ce festival.

Et la dernière idée est celle de la transmission. Un travail a été instauré avec les établissements scolaires et les compagnies de théâtre en résidence sous forme de rencontres allant jusqu'à des projets pédagogiques.

La Direction des affaires culturelles met en œuvre cette politique et gère les établissements culturels de la Ville :

- Le réseau des bibliothèques de Versailles c'est-à-dire la Bibliothèque Centrale dont la particularité est la richesse des fonds patrimoniaux (galerie des ambassadeurs) et les bibliothèques de quartier dont la bibliothèque de l'« heure joyeuse » ou l'atelier numérique. Afin de répondre à une demande, il a été créé une bibliothèque en ligne,

- L'Ecole des Beaux-Arts accueille des cours variés et des expositions,
- Les archives communales rassemblent des fonds intéressants historiques et jusqu'à l'époque contemporaine,
- L'université ouverte de Versailles (ex-UIA) dispense des cours et conférences dans des disciplines variées et dispose aussi d'une programmation propre avec des expositions et un auditorium bien connu des versaillais
- Le Musée Lambinet qui a ouvert récemment après de nombreux travaux. Il propose une nouvelle scénographie et de nombreuses activités; le Carré à la farine, l'Espace Richaud, sont des lieux d'exposition.

La direction des affaires culturelles travaille aussi avec d'autres partenaires :

- Le Théâtre Montansier appartient à la ville mais est en gestion privée,
- Le Palais des congrès dont la ville est propriétaire,
- L'office du tourisme,
- L'académie équestre Bartabas, le Centre de Musique Baroque de Versailles (CMBV), l'Etablissement public du Château et le Centre de Recherche du Château mais aussi l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAV), le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Versailles Grand Parc

Il faut enfin noter, de nombreuses associations culturelles et des compagnies en résidence dont l'Académie Internationale de Arts du Spectacle de Carlo Boso (AIDAS)...

La Ville implique tous les partenaires des établissements culturels afin de construire une offre équilibrée et diversifiée et de proposer une programmation.

Certains événements sont programmés de façon récurrente :

- Journées du Patrimoine,
- Nuit de la Création,
- Salon du livre d'histoire (Histoire de Lire).
- Versailles au son des orgues,
- Festival des langues classiques,
- Festival Electrochic,
- Baz'arts des mômes, ...
- Mois Molière.

Pour l'an prochain, année 2024 de nombreux événements sont prévus sur la thématique du sport à l'occasion de Jeux Olympiques.

De nombreuses expositions, conférences ou événements culturels jalonnent également l'année.

Volet Concertation et Conseils de quartier

Pour ce qui est de la concertation, Emmanuelle de Crépy s'occupe en transversalité notamment des conseils de quartier. Les Présidents et vice-présidents des conseils de quartier se réunissent régulièrement.

Il est proposé par les conseillers une réunion annuelle de l'ensemble des conseils de quartier. Après échange un moment de convivialité est préféré à une réunion formelle.

III - Présentation de la Commission Sociale du Conseil de Quartier Montreuil par Michèle Le Provost Conseillère du Quartier

A la demande de Brigitte Chaudron, la Commission Sociale s'est constituée et est composée de 14 conseillers qui se sont portés volontaires pour y participer.

Les objectifs de la Commission sont :

- Dialoguer avec les deux Maisons de Quartier Vauban et Près aux bois,
- Établir un lien avec les habitants du quartier pour connaître leurs attentes, leurs souhaits et leurs projets selon le principe du « bien vivre-ensemble »,
- Animer le village Montreuil en y associant les habitants.

Ainsi le Conseil de quartier étant l'interface entre les habitants et les Maisons de Quartier la Commission Sociale s'est rapprochée des Maisons pour connaître leurs activités, celle des associations qui y sont présentes, leur fonctionnement ainsi que leur projet social.

La Commission Sociale a visité les 2 Maisons, a rencontré leurs équipes, les associations et a participé aux journées portes ouvertes, aux fêtes de quartier, au forum des associations, galettes des rois, remises de prix, etc... et au projet de rénovation du Square Blaise Pascal projet européen Go Green Routes.

Depuis janvier 2023, la Commission Sociale se réunit mensuellement pour réfléchir et échanger avec la Directrice de la Maison Vauban sur un projet d'action convenant à tout public.

Dans un premier temps et compte tenu des activités de certains participants au sein d'associations caritatives et sociales, la discussion s'est portée sur des actions de solidarité à mettre en place. L'idée a été mise entre parenthèses, car le sujet risque de ne pas rassembler les habitants et ne concerne qu'une partie du public.

Ensuite le sujet s'est orienté vers un projet de « rencontre débat » sur le thème de la prévention santé selon les souhaits du Dr Muriel Vaislic, habitant notre quartier et Conseillère Municipale. Faisant partie d'une étude par la Mission Famille et ce thème sera traité au niveau de l'ensemble de la Ville.

A la dernière réunion du mois d'avril et en lien avec la Directrice de la Maison Vauban et le projet social, les bases d'un projet de « découverte du quartier pour les nouveaux habitants par les anciens habitants » ont été posées.

Cette action sera programmée pour la prochaine rentrée.

Pour ce qui est de la fête de quartier de la Maison de Quartier Vauban Montreuil, elle se déroulera le vendredi 30 juin de 17h30 à 23h sur le thème de «la Guinguette » et sur le site du Square Blaise Pascal. Venez nombreux !

La séance est levée à 21h30.